



Communiqué de presse

18 mars 2016

TROIS TEMPS FORTS DU CONSEIL MUNICIPAL du 16 mars 2016 :

- avenir de l'hôtel du Couttet**
- rénovation énergétique des bâtiments publics**
- organisation des travaux veloroute voie verte**

➤ lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour redonner un avenir à l'Hôtel du Couttet

L'Hôtel du Couttet fait partie du patrimoine chamoniard en tant que symbole des grandes heures de l'hôtellerie de la vallée depuis le milieu du XIXe siècle. Acquis par la commune par préemption en 1990, il a subi au cours des dernières années une dégradation certaine qui justifie qu'une procédure d'affectation à la hauteur du site et de son histoire soit engagée.

C'est dans ce contexte qu'une démarche est engagée afin de **faire émerger un projet hôtelier compatible avec l'exemplarité du site et contrôlé par la commune, qui tient à rester propriétaire de ce patrimoine exceptionnel.**

Les candidats seront amenés à préciser leur projet en déposant un dossier avant le 30 mai 2016.

Information présentée par Jean-Michel COUVERT

➤ **efficacité énergétique : nouvelles opérations**

Le conseil a été amené à valider deux opérations importantes :

- **une demande de soutien adressée à l'Etat** pour obtenir une aide exceptionnelle en contrepartie de l'anticipation de l'opération de construction du centre technique municipal.

Alors que les travaux étaient initialement prévus en 2017, **une accélération sur le second semestre 2016** permettra d'obtenir une aide exceptionnelle de l'Etat qui veut soutenir l'investissement local, garant de l'activité économique des territoires. L'anticipation d'opération concerne une tranche de 2,7 M d'euros HT.

La commune souligne le volet maîtrise énergétique de l'opération, la réduction des consommations énergétiques permise par le transfert des services dans le futur centre technique étant **considérable (passage de la classe F à la classe BBC)**.

- une sollicitation de subvention **au titre de la démarche TEPOS/TEPCV (territoire à énergie positive/croissance verte)** dont la vallée est lauréate depuis l'automne dernier.

Opération communale retenue : **la rénovation de l'école Jacques Balmat, isolation toiture + remplacement des menuiseries et vitrages**, qui permettra de réduire la consommation énergétique de 166 000 kWh/an. Coût d'opération à 233 000 euros HT, pris en charge à **80%** par la convention TEPOS (crédits d'Etat).

Rapports présentés respectivement par Elodie BAVUZ et Bernard OLLIER.

➤ **Déploiement des travaux de la véloroute-voie verte entre les Houches et Chamonix**

La commune a lancé le projet d'un itinéraire cycles/modes doux en janvier 2015 en y affectant dans un premier temps 1,5 M de crédits.

Afin de mieux coordonner les opérations, notamment sur les tronçons situés à la jonction des deux communes concernées, les élus ont validé le principe d'une convention de mandat accordée à la communauté de communes.

Une enveloppe prévisionnelle de 3 M d'euros est affectée à ce projet majeur pour couvrir les coûts d'opération d'ici la fin du mandat, en intégrant les cofinancements attendus de nos partenaires.

Rapport présenté par Michel PAYOT.